



Séance ordinaire  
17 juin 2015

À la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 17 juin 2015 à 19 heures 30 et à laquelle séance sont présents :

Présences :

M. Gilles Chagnon, vice-président  
M. Gilbert Couture, commissaire  
Mme Johanne Légaré, présidente  
M. André Maurice, commissaire parent (secondaire)  
Mme Marthe Nault, commissaire  
M. Marcel Pépin, commissaire  
Mme Caroline Sauvé, commissaire

Étaient également présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général  
M. Jocelyn Bourdon, directeur adjoint de l'École des Deux-Ruisseaux et de l'École du Parc-de-la-Montagne  
M. Mario Crevier, commissaire  
M. Réjean Desjardins, commissaire  
M. Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)  
M. Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information  
M. Jean-Éric Lacroix, directeur du Service des ressources humaines  
M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint  
M. Simon Leclair, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport  
Mme Francine Lorange, commissaire  
M. Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières  
M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur du Service des communications  
M. Charles Millar, coordonnateur au Service des communications  
Mme Lison Montambault, directrice de l'École du Vieux-Verger  
Mme Bianca Nugent, commissaire parent (EHDAA)  
M. Luc Pelchat, directeur du Service des ressources matérielles  
Mme Nadine Peterson, directrice du Service des ressources éducatives  
Mme Nathalie Villeneuve, commissaire

Étaient absentes :

Mme Silvia Barkany, commissaire parent (primaire)  
Mme Christiane Gourde, commissaire

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après avoir vérifié le quorum, Madame Johanne Légaré, présidente, procède à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

**C.É.-14-15-063A)** Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

## **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**C.É.-14-15-063 B)** Madame Marthe Nault propose de dispenser le secrétaire général de la lecture des procès-verbaux des 20 mai et 10 juin 2015 et de les adopter tels que présentés.

**Adoptée à l'unanimité**

## **MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE**

Mme Johanne Légaré, présidente de la CSPO, souhaite la bienvenue et constate le quorum. Elle salue les directions suivantes: Mme Lison Montambault (direction, École du Vieux-Verger) et M. Jocelyn Bourdon, direction adjointe, École des Deux-Ruisseaux et École du Parc-de-la-Montagne).

Elle fait mention des décès et offre ses plus sincères condoléances à :

- Mme Céline Henri, éducatrice au service de garde de l'École du Dôme, pour le décès de sa mère, Mme Lise Lacroix Henri.

## **Représentations**

10 juin 2015	Gala Loisir Sport Outaouais, Maison du citoyen
12 juin 2015	Gala Forces Avenir, Hilton / Maude Fecteau, une élève de l'École secondaire de l'Île, nommée lauréate régionale dans la catégorie Élève engagée
15 juin 2015	Rencontre du conseil d'établissement de l'École secondaire de l'Île
16 juin 2015	Clôture du projet-pilote Écoles Éco-citoyennes avec Enviro-Éduc-Action / huit écoles et centres de la CSPO : Jean-de-Brébeuf, Notre-Dame, Saint-Rédempteur, Grand-Boisé, Lac-des-Fées, Grande-Rivière, Mont-Bleu et L'Arrimage

16 juin 2015          Rencontre du comité de parents

**Inscrire à votre agenda**

18 juin 2015          Embellissement des cours d'école – Vieux-Verger

Fondation :          La campagne de financement est en cours jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2015

**PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC**

M. Alain Pilon, représentant de l'Association des résidents du Plateau, a fait une intervention sur le projet de future école secondaire.

**NOMINATION – DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE DES RAPIDES-DESCHÊNES**

Considérant la vacance au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'École des Rapides-Deschênes;

Considérant qu'il faut combler ce poste;

Considérant la recommandation du directeur général;

**C.É.-14-15-064**      Madame Caroline Sauvé propose que madame Manon Tremblay, directrice adjointe à l'École Euclide-Lanthier et à l'École des Rapides-Deschênes, soit nommée directrice adjointe à l'École des Rapides-Deschênes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, le tout conformément au *Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.*

**Adoptée à l'unanimité**

**NOMINATION – DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE DES DEUX-RUISSEaux ET DE L'ÉCOLE DU PARC-DE-LA-MONTAGNE**

Le point est reporté à la séance ajournée du 30 juin 2015 à 19h30.

**NOMINATION – DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE EUCLIDE-LANTHIER ET DE L'ÉCOLE DU VIEUX-VERGER**

Le point est reporté à la séance ajournée du 30 juin 2015 à 19h30.

**SERVICES PROFESSIONNELS – PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS – RENOUELEMENT**

Considérant la fin de l'entente intervenue le 1<sup>er</sup> juillet 2012 avec la firme MORNEAU SHEPPEL sise au 1060, rue University, 9<sup>e</sup> étage, Montréal qui permettait d'assurer les services professionnels pour un programme d'aide au personnel, et ce, jusqu'au 30 juin 2015;

Considérant la qualité des services rendus par la firme MORNEAU SHEPPEL au cours des trois (3) années couvrant ladite entente;

Considérant le besoin de procéder judicieusement à l'analyse des services offerts et à offrir pour ainsi établir les modalités auxquelles pourront découler un nouvel appel d'offres public dès l'année scolaire 2016-2017;

**C.É.-14-15-065** Monsieur Gilbert Couture propose que soient reconduits les services de la firme MORNEAU SHEPPEL sise au 1060, rue University, 9<sup>e</sup> étage, Montréal dans le but d'assurer, durant une période de douze (12) mois, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016, les services professionnels du programme d'aide au personnel selon les conditions prévues à l'entente, le tout pour un taux horaire de 81,00 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

**ADOPTION – MODIFICATIONS AUX RÈGLES D'ORGANISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE (30-20-50)**

Considérant la sécurité des élèves;

Considérant que l'admissibilité au transport est régie par des distances précises entre sa résidence et l'école;

Considérant que des zones à risques sont définies par le Conseil des commissaires selon les besoins exprimées par les écoles et le respect des critères établis dans la politique en matière de transport;

Considérant la consultation faite auprès du comité consultatif de gestion et du comité de parents de la Commission scolaire;

Considérant la recommandation du comité de l'organisation scolaire et du transport;

**C.É.-14-15-066** Monsieur Gilles Chagnon propose que les *Règles d'organisation du transport scolaire (30-20-50)* soient modifiées afin d'enlever la mention « urbain ou rural » dans le tableau définissant les distances entre la résidence et l'école avant de pouvoir obtenir le droit

au transport, tel qu'il appert du document joint en annexe.

**Adoptée à l'unanimité**

**APPROBATION – CONTRAT DE SERVICE DU LOGICIEL  
NETMATHS**

Considérant que le logiciel NetMaths est utilisé par la majorité des écoles pour les élèves allant de la 3<sup>ème</sup> année du primaire à la 4<sup>ème</sup> année du secondaire (ci-après «élèves ciblés»).

Considérant que les analyses pédagogiques du Service des ressources éducatives (SRÉ) recommandent l'utilisation de cet outil comme un complément à l'enseignement du Programme de formation de l'école québécoise, tout en invitant les enseignants à exercer un jugement professionnel en lien notamment avec les contenus et la progression des apprentissages;

Considérant que l'achat à la pièce revient entre 8\$ et 10\$ par année par élève;

Considérant qu'un achat regroupé permettant à tous les élèves ciblés d'utiliser l'application reviendrait au prix de 4,25\$ par année par élève;

Considérant que les directions des écoles primaires et secondaires ont recommandé de signer l'entente de service de 3 ans afin de bénéficier d'économies résultant d'un achat regroupé ;

Considérant que l'application est admissible aux achats liés à la mesure didactique numérique (50750) du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) et que le contrat contient une clause mentionnant que la validité du contrat est conditionnelle au renouvellement de la mesure didactique numérique (50750) du MEESR ;

Considérant que ce service est offert par un fournisseur unique;

**C.É.-14-15-067** Monsieur André Maurice propose que le contrat de service pour l'utilisation de NetMaths soit accordé à la firme Scolab inc située au 2090, rue Moreau, Suite 211, Montréal, Qc, H1W 2M3, au montant annuel estimé de 38 100\$ (avant taxes) (114 300\$ estimé pour 3 ans). La soumission annuelle sera basée en fonction de la population de la 3<sup>ème</sup> année du primaire à la 4<sup>ème</sup> année du secondaire au 30 septembre de l'année scolaire précédente.

**Adoptée à l'unanimité**

**SOUSSIONS – PROJET «AMÉNAGEMENT D’UN TERRAIN DE SOCCER SYNTHÉTIQUE» – ÉCOLE DU PARC-DE-LA-MONTAGNE**

Considérant la demande du conseil d'établissement de procéder à certains aménagements de la cour de l'École du Parc-de-la-Montagne;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50530 - «Embellissement des cours d'école 2013-2014»;

Considérant les termes de l'appel d'offres sur invitation de l'école;

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

Considérant la disponibilité budgétaire de l'école.

**C.É.-14-15-068** Monsieur André Maurice propose que le contrat pour l'achat et l'installation d'un terrain de soccer synthétique, à l'École du Parc-de-la-Montagne, soit octroyé à l'entreprise Gazon Synthétique Québec (GSQ), 670 Semple, Bureau 189, Québec, Québec, G1N 4R9, au montant de 46 904,00 \$ (avant taxes), et un montant de 950,00 \$ (avant taxes), pour les frais annuels d'entretien, et que le contrat pour l'excavation et la préparation de la fondation en prévision de l'installation d'une surface synthétique pour un terrain de soccer, soit octroyé à l'entreprise PBS 2740621 Canada Ltée, 2032, chemin Pink, Gatineau, Québec, J9J 3N9, au montant de 35 250,00 \$ (avant taxes), soumissions les plus basses conformes.

**Adoptée à l'unanimité**

**SOUSSIONS – PROJET «AMÉNAGEMENT DE DEUX LOCAUX D'APAISEMENT» – ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ÎLE**

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 14-15-70;

Considérant que ledit projet est prévu au budget d'investissement 2013-2014 (AMT 40%);

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles;

**C.É.-14-15-069** Monsieur Gilbert Couture propose que le contrat relatif au projet « Aménagement de deux locaux d'apaisement » à l'École secondaire de l'Île soit accordé à l'entreprise PBS – 2740621 Canada Ltée, 2032, chemin Pink, Gatineau, Québec, J9J 3N9, au

montant de 59 500,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

**Adoptée à l'unanimité**

**SOUSSIONS – CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER 2015-2016  
– ÉCOLE 033**

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 15-16-03;

Considérant la procédure d'attribution des contrats décrite au devis descriptif et faisant partie de notre appel d'offres;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles;

**C.É.-14-15-070** Monsieur André Maurice propose que le contrat d'entretien ménager 2015-2016 pour l'École 033 soit attribué à la firme Hebdo Ménage, 270. boul. des Allumettières, Gatineau (Québec), J8X 1N3 selon les modalités suivantes :

<b>Établissement</b>	<b>Prestataire de services</b>	<b>Montant du contrat (avant taxes)</b>	<b>Hres/sem.</b>
École secteur urbain ouest (033)	Hebdo Ménage	83 750,00 \$	77,5

**Adoptée à l'unanimité**

**SOUSSIONS – CONTRAT DE GARDIENNAGE – ÉCOLE  
SECONDAIRE DE L'ÎLE ET ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU**

Considérant les termes de notre appel d'offres public No. 15-16-02;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles;

**C.É.-14-15-071** Madame Marthe Nault propose d'accorder le contrat de gardiennage 2015-2016 de l'École secondaire de l'Île et de l'École secondaire Mont-Bleu à la firme Neptune Security Services Inc., 1250, boul. René-Lévesque Ouest, Porte 2200, Montréal, (Québec), H3B 4W8, au taux horaire de 20,00 \$ (avant taxes),

soumission la plus basse conforme (environ 3040 heures/année pour l'École secondaire de l'Île et environ 1800 heures/année pour l'École secondaire Mont-Bleu).

**Adoptée à l'unanimité**

**SOUSSIONS – PROJET «RÉFECTION DU DRAIN FRANÇAIS» – ÉCOLE SAINT-RÉDEMPTEUR**

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 14-15-68;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50624 - «Réfection et transformation des actifs 2015-2016»;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles;

**C.É.-14-15-072** Monsieur Gilles Chagnon propose que le contrat relatif au projet «Réfection du drain français» de l'École Saint-Rédempteur soit accordé à l'entreprise CS Terrec Inc., 1764-A, boul. Maloney Est, Gatineau, Québec, J8R 1B5, au montant de 46 450,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

**Adoptée à l'unanimité**

**SOUSSIONS – PROJET «MODERNISATION DU SYSTÈME DE RÉGULATION AUTOMATIQUE» – ÉCOLE SECONDAIRE DES LACS**

Considérant les termes de notre appel d'offres public No. 14-15-80;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50620 - «Maintenance des Bâtiments 2013-2014»;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles;

**C.É.-14-15-073** Madame Caroline Sauvé propose que le contrat relatif au projet «Modernisation du système de régulation automatique» de l'École secondaire des Lacs, soit accordé à l'entreprise É Séguin & Fils Ltée, 845, boul. de la Carrière, Gatineau (Québec) J8Y 6S5, au montant de 99 900,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

**Adoptée à l'unanimité**



**C.É.-14-15-074** Monsieur Marcel Pépin propose que le contrat relatif au projet «Remplacement du fini de sol de la bibliothèque» de l'École secondaire Mont-Bleu soit accordé à l'entreprise Jacques Lamont Ltée, 1089, boul. de la Carrière, Gatineau, Québec, J8Y 6N5, au montant de 35 356,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

**Adoptée à l'unanimité**

**SOUSSIONS – PROJET «TRAVAUX PRÉPARATOIRES DE L'AIRE DE JEUX» – ÉCOLE DU VIEUX-VERGER**

Considérant la demande du Conseil d'établissement de procéder à certains aménagements de la cour de l'École du Vieux-Verger;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50530 - «Embellissement des cours d'école 2014-2015»;

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No 14-15-71;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles;

Considérant la disponibilité budgétaire de l'école;

**C.É.-14-15-075** Monsieur Gilles Chagnon propose que le contrat pour les travaux préparatoires de l'aire de jeux de l'École du Vieux-Verger soit octroyé à l'entreprise CS Terrec Inc., 1764-A, boul. Maloney Est, Gatineau, Québec, J8R 1B5, au montant de 42 614,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

**Adoptée à l'unanimité**

**SOUSSIONS – CONTRAT D'ACHAT DE MATÉRIEL D'ÉDUCATION PHYSIQUE – ÉCOLE 033**

Le point est reporté à la séance ajournée du 30 juin 2015 à 19 h 30.

**APPROBATION DES FRAIS DE VOYAGE ET DE DÉPLACEMENT**

Le point est reporté à la séance ajournée du 30 juin 2015 à 19 h 30.

**AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet.

## **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Le point est reporté à la séance ajournée du 30 juin 2015 à 19 h 30.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C.É.-14-15-076** Madame Johanne Légaré propose l'ajournement de la séance au 30 juin 2015 à 19 h 30.

La présidente

Le secrétaire général

## **ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2015**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Suivis de la dernière séance
4. Message de la présidente
5. Message du directeur général
6. Période d'intervention du public
7. **DOSSIERS**
  - 7.1 Nomination – Directrice adjointe ou directeur adjoint à l'École des Rapides-Deschênes
  - 7.2 Nomination – Directrice adjointe ou directeur adjoint à l'École Deux-Ruisseaux et à l'École du Parc-de-la-Montagne
  - 7.3 Nomination – Directrice adjointe ou directeur adjoint à l'École Euclide-Lanthier et à l'École du Vieux-Verger
  - 7.4 Services professionnels – Programme d'aide aux employés – Renouvellement
  - 7.5 Adoption – Modifications aux *Règles d'organisation du transport scolaire* (30-20-50)
  - 7.6 Approbation – Contrat de service du logiciel NetMaths
  - 7.7 Soumissions – Projet «Aménagement d'un terrain de soccer synthétique» - École du Parc-de-la-Montagne
  - 7.8 Soumissions – Projet «Aménagement de deux locaux d'apaisement» - École secondaire de l'Île
  - 7.9 Soumissions – Contrat d'entretien ménager 2015-2016 – École 033
  - 7.10 Soumissions – Contrat de gardiennage – École secondaire de l'Île et École secondaire Mont-Bleu
  - 7.11 Soumissions – Projet «Réfection du drain français» - École Saint-Rédempteur
  - 7.12 Soumissions – Projet «Modernisation du système de

- régulation automatique» - École secondaire des Lacs
- 7.13 Soumissions – Projet «Remplacement du fini de sol de la bibliothèque» – École secondaire Mont-Bleu
- 7.14 Soumissions – Projet «Travaux préparatoires de l'aire de jeux» – École du Vieux-Verger
- 7.15 Soumissions – Contrat d'achat de matériel d'éducation physique – École 033
- 7.16 Approbation des frais de voyage et de déplacement
- 8. Autres sujets
- 9. Correspondance et dépôt de documents
- 10. Période de questions
- 11. Levée de la séance